

21.08.2006 - 16:45 Uhr

## Migros veut transformer de la crème entière à l'étranger

Zurich (ots) -

Migros a déposé auprès de la Direction générale des douanes une demande d'autorisation pour la transformation en beurre de crème entière à l'étranger. Si elle obtient cet accord, Migros pourra ainsi faire produire 1500 tonnes de beurre dans un pays voisin. La raison ayant motivé cette démarche est l'existence des conditions générales anticoncurrentielles prévalant en Suisse, et qui grèvent fortement le coût de l'affinage en beurre. Migros cherche maintenant une voie propre à neutraliser ces conditions antagonistes du marché.

Le coût de la transformation en beurre en Suisse est considérablement plus élevé que dans les pays de l'UE. Et ce sont finalement les consommateurs qui paient le prix de ce handicap. Migros, de ce fait et pour des raisons de politique de consommation, concurrentielle et structurelle, ne peut plus rester sans réagir face à cette situation désolante. C'est la raison qui la pousse à envisager de faire transformer de la crème entière suisse dans un pays voisin.

Le marché du beurre est figé dans des structures cartellaires. Cette situation empêche la régulation efficiente de ce marché, avec pour conséquence - outre de renchérir le prix du lait - de faire culminer le prix du beurre. La Commission de la concurrence (COMCO), à la suite de la reprise d'AZM par Emmi, a pour la première fois il y a six mois demandé au Conseil fédéral d'accélérer l'ouverture du marché suisse aux produits de l'UE et d'autoriser aussitôt que possible le trafic de transformation passif (matières premières suisses transformées à l'étranger pour réimportation). Puisque la suppression des subventions au marché laitier prendra effet le 1er janvier 2007, avec pour conséquence prévue d'aggraver encore le rapport défavorable du prix du beurre par rapport à l'étranger, Migros a décidé de passer aux actes. La clientèle de Migros pourra profiter à l'avenir d'un prix du beurre plus avantageux, pour autant que le Conseil fédéral permette le trafic de transformation passif de la crème entière par des allègements douaniers à la réimportation et cesse de le pénaliser par une ponction douanière visant à protéger les transformateurs suisses.

Migros réaffirme vouloir clairement continuer à vendre du beurre suisse et de la crème suisse, mais si possible meilleur marché, justement grâce au trafic de transformation. Généralement, non seulement pour le beurre mais à tous les niveaux, Migros s'engage en faveur de structures commerciales concurrentielles et pour le démantèlement du réduct des prix élevés qu'est demeurée la Suisse (aliments du bétail, importation parallèle de tranches au lait Ferrero/avis COMCO, révision de la loi sur les patentes, élimination des obstacles techniques au commerce etc.).

Zurich, le 21 août 2006

Prix du beurre en comparaison internationale

(Prix comparés en CHF/kg)

Suisse (2004): 11.84 (100%)

Allemagne (2004): 5.31 (45%)

EU4 (D, F, I, A, 2004): 7.99 (67%)

1 Source: Rapport agricole 2005, Office fédéral de l'agriculture

Migros vend le beurre à CHF 10.80 kg

Information

Monika Weibel, Corporate Communications (044 277 20 63,

monika.weibel@mgb.ch)

Migros-Genossenschafts-Bund  
Corporate Communications  
Limmatstrasse 152  
Postfach 1766  
CH-8031 Zürich  
Zentrale +41 (0)44 277 21 11  
Fax +41 (0)44 277 23 33  
media@migros.ch  
www.migros.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000968/100514607> abgerufen werden.